

## TRANSPORTS

**Thomas San Marco, Directeur exécutif chez CNR,  
est réélu Président de Medlink Ports**

Réunie en Assemblée générale le 26 juin au Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), l'agence de développement Medlink Ports, qui promeut le report multimodal et la décarbonation du trafic de fret sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, a renouvelé sa confiance à Thomas San Marco, Directeur exécutif chez CNR (Compagnie Nationale du Rhône), pour un nouveau mandat de 2 ans à la Présidence.

Cette reconduction réaffirme le plein engagement de CNR, concessionnaire du Rhône, aux côtés de l'ensemble des membres de Medlink Ports pour dynamiser le transport fluvial et ferroviaire, et soutenir le développement économique du corridor reliant la Méditerranée, le Rhône et la Saône au reste de l'Europe.

Elu aux côtés de trois Vice-présidents, Thomas San Marco pourra compter sur une équipe dirigeante et un bureau pleinement engagés pour promouvoir le développement des réseaux de transport massifiés et bas carbone sur cet axe :

- **Vice-Présidente** : Amal Louis, Directrice du développement du Grand Port Maritime de Marseille,
- **Vice-Présidente** : Béatrice Leloup, Directrice territoriale Auvergne-Rhône-Alpes chez SNCF Réseau,
- **Vice-Président** : Pascal Gautheron, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté Métropole,
- **Trésorier** : Christophe Wendling, Directeur territorial du bassin Rhône-Saône chez Voies Navigables de France,
- **Trésorière adjointe** : Céline Massolo-Thinselin, Secrétaire générale du Port de Sète,
- **Secrétaire** : Pierre-Olivier Boyer, Vice-président de la CCI Nord-Isère,
- **Secrétaire adjointe** : Stéphanie Leblanc, Vice-présidente de la CCI du Pays d'Arles.



*« C'est un honneur de poursuivre, au nom de CNR, la dynamique impulsée ces dernières années avec Medlink Ports pour que le fleuve et le rail jouent un rôle de premier plan dans la décarbonation du transport de marchandises. Les principaux bassins économiques et industriels de la vallée du Rhône et de la Saône sont aujourd'hui connectés à une façade maritime performante, grâce à des infrastructures fluviales, ferroviaires et portuaires fiables. Tous les ingrédients sont réunis pour contribuer à la réindustrialisation de ce corridor stratégique ouvert sur l'Europe, en attirant des entreprises industrielles soucieuses de réduire l'impact carbone de leur chaîne d'approvisionnement. En fédérant autour d'elle les pouvoirs publics, les ports fluvio-maritimes, les gestionnaires d'infrastructures et les collectivités territoriales, Medlink Ports doit être la caisse de résonance de cette dynamique à l'œuvre. »*

**Thomas San Marco, Président de Medlink Ports**

## **CONTACT PRESSE**

Romain JACQUET – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

### **À PROPOS DE CNR**

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 118 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques – la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.